

## **Cameroun : un mouvement social sans société civile**

Yves Alexandre Chouala<sup>1</sup>

**Les émeutes de février 2008 ont mis au jour le gouffre qui sépare les milieux populaires des organisations de la « société civile » au Cameroun. Sans ancrage social ni légitimité, ces dernières ont été incapables de canaliser l'insatisfaction de la rue. Laquelle a donné lieu à un déchaînement de violence incontrôlée et servi de prétexte au gouvernement pour réprimer toute forme de revendication sociale et politique légitime.**

Dans une étude réalisée en 2007, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle la société civile camerounaise, d'une part, s'orientait vers une dynamique d'autoprise en charge et de suppléance sociale dans la mesure où les pouvoirs publics s'avèrent incapables de satisfaire les besoins fondamentaux des populations, et d'autre part, tendait à devenir un nouveau créneau d'ascension sociale offrant des opportunités d'emplois, de reconversion de l'élite politico-bureaucratique en quête de sources de rentes supplémentaires et de recomposition des itinéraires sociaux. Tenant compte de cette historicité sociopolitique concrète propre à l'évolution de la société civile camerounaise, nous indiquions que si elle perdurait, cette tendance ne saurait générer un espace de maturation des résistances populaires susceptible d'ébranler l'ordre dirigeant (Chouala, 2007 & 2008).

---

1. Docteur en sciences politiques, enseignant à l'Institut des relations internationales du Cameroun et chercheur principal au Groupe de recherches administratives, politiques et sociales (GRAPS) de l'Université de Yaoundé 2, Cameroun.

En effet, la logique de captation des financements qui a orienté les associations de la société civile au Cameroun, la recherche de légitimité opérationnelle, de technicité et d'expertise, ainsi que le souci de préserver leurs connexions internationales ont limité leur ancrage populaire et leur potentiel militant. Aussi, leurs « causes » et « combats » apparaissent-ils comme socialement désincarnés. Éloignées des préoccupations existentielles concrètes des individus, ces organisations forment une société civile que l'on peut qualifier de parasociale (Abéga, 1999), laquelle se caractérise par une faible aptitude à former des espaces de plaidoyer et d'interpellation ou à constituer un cadre de mobilisation citoyenne pour le changement social. Cette société civile parasociale n'apparaît donc pas porteuse d'une charge critique suffisante pour impulser une mutation politique et institutionnelle. Elle ne s'affirme pas non plus comme une alternative porteuse d'une utopie fédératrice et mobilisatrice.

### **Les émeutes de février 2008**

---

Le mouvement social porté par les émeutes de février 2008 a donné sens à cette hypothèse. On peut dire que ce mouvement s'est formé en dehors, voire contre la société civile. Dans son fondement et sa signification, il s'agissait bien plus d'une réaction populaire contre les transactions collusives entre certaines associations syndicales et les autorités publiques dans une conjoncture marquée par la montée de la pénurie, de la précarité et un ras-le-bol profond de la population envers les dirigeants. Durant cinq jours, du 25 au 30 février 2008, une majorité anonyme et pauvre a fait irruption sur le terrain de la revendication sociale dans la plupart des grandes agglomérations urbaines camerounaises, parmi lesquelles Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda, Nkongsamba.

Pendant cette semaine insurrectionnelle, des milliers d'individus se sont livrés à des actes de rébellion caractérisée. Des édifices et bâtiments publics ont été incendiés ou saccagés, des services de sécurité attaqués, des magasins et commerces pillés, des axes routiers bloqués, des véhicules administratifs et privés calcinés, etc. Débouchant sur des confrontations violentes entre leurs participants et les forces de l'ordre, ces émeutes se sont finalement soldées par la mort de vingt-quatre personnes selon les chiffres officiels du gouvernement – plus de 143 morts selon les associations de défense des droits de l'homme (ONDH, 2009) – et ont donné lieu à 1 671

interpellations et près de cent-cinq condamnations à des peines privatives de liberté.

Bien que n'ayant pas de véritable mot d'ordre, les manifestants protestaient avant tout contre la dureté de la vie quotidienne, l'attitude des autorités dirigeantes plus soucieuses de leur propre bien-être, de même que contre les ententes compromettantes entre les syndicats et l'administration. Ces émeutes de février 2008, que l'on peut qualifier de mouvement social collectif pour un mieux-être et le refus de la précarité, ont révélé la sédimentation d'au moins trois tendances lourdes, lesquelles caractérisent la dynamique de la société civile camerounaise.

### **Société civile désincarnée**

---

La première tendance est celle de la désincarnation sociale des organisations de la société civile. Naguère analysée à travers la catégorie de « l'impureté » en raison de sa fragmentation sur la base des clivages sociopolitiques, de sa faible aptitude à se constituer en espace de plaidoyer, en force de mobilisation citoyenne et d'interpellation des dirigeants pour le changement social, la société civile ne s'est pas avérée être le cadre de la structuration d'une opinion publique suffisamment organisée pour servir de lieu d'énonciation du discours et des revendications des émeutiers. Elle n'a su être ni la dorsale d'appui ni le canal d'ordonnement et de régulation de cette contestation sociale qui a jeté des milliers d'individus dans la rue.

Dans un contexte marqué d'une part par la montée du coût de la vie et d'autre part par le réajustement de la loi constitutionnelle dans le sens de la préservation des intérêts hégémoniques du président de la république, les populations se sont jetées dans la protestation sans qu'aucun mot d'ordre n'ait été formulé par les responsables associatifs ou syndicaux. Dans la mesure où aucune organisation médiatrice de la société civile n'apparaissait suffisamment représentative et légitime pour porter les revendications populaires, les « sans-voix » (conducteurs de taxis, petits commerçants, étudiants, fonctionnaires et citoyens désœuvrés) se sont livrés à une contestation violente des pouvoirs publics incapables de satisfaire les besoins légitimes de survie.

Il s'agissait, pour reprendre une formule utilisée quelques années plus tôt par le sociologue Jean-Marc Ela, d'une véritable « irruption des pauvres » (1994) dans le champ de la contestation

sociopolitique. Une contestation des « pauvres » dirigée avant tout contre les symboles du pouvoir, de l'argent et les privations discriminatoires qui nourrissent les très fortes inégalités sociales.

### **Double fracture**

---

La deuxième tendance est celle de la (re)canalisation de la délibération, de la critique et de l'interpellation dans un espace sociopolitique interstitiel caractéristique d'une double fracture : une fracture entre l'État et les individus d'une part ; entre la société civile et les citoyens d'autre part. Plus explicitement, l'État camerounais s'est historiquement incarné sous la forme d'un complexe d'institutions et d'autorités difficilement accessibles à la majorité des individus. Il s'est édifié à la manière d'un appareil qui surplombe la société et qui n'entre en relation avec les populations que par le biais de ce qu'Achille Mbembe appelle le « commandement » au sens de « corporalisation » et d'« enrégimentement » (Mbembe, 1999). De là, une véritable coupure entre État et individus et un déficit de dialogue et de prise en compte de la parole des « gens d'en bas ».

Cette parole ignorée, la société civile qui a pris corps dans un florilège et une pluralité d'organisations médiatrices, a bel et bien cherché à la capitaliser et à l'amplifier dans un premier temps. Mais très vite, à l'épreuve des faits, elle se caractérisera elle aussi par un déficit de représentativité, de démocratie et de transparence, à l'instar du rapport opaque que l'État entretient avec les individus.

Tandis que l'État se claquemure dans un discours d'autorité, les associations de la société civile se réduisent à de simples opportunités de reconversion des élites soucieuses de leurs propres intérêts. On assiste donc au Cameroun à une double crise de représentativité et de légitimité qui contraint les individus à assumer leurs propres revendications et à porter leur propre parole. C'est dans cet espace interstitiel entre l'État et la société civile que s'est exprimé le mouvement social quasi autonome des émeutiers de février 2008.

Dans un contexte de condamnation générale de l'État pour cause de délaissement des individus et de non-reconnaissance par les citoyens des organisations sociales qui portent des discours parfois ésotériques et sans grand lien avec les aspirations concrètes des populations, les couches populaires sont donc intervenues directement sur le terrain de la revendication politique légitime.

### **Absence de cadre de médiation**

---

La troisième tendance découle directement de ce « retrait » des individus des associations de la société civile. En l'absence de cadres de médiation, d'harmonisation et de cohésion qu'auraient dû apporter les organisations sociales, les émeutes de février 2008 ont donné lieu à des formes banales de criminalité, de sorte qu'elles ont été prétexte à la contre-violence répressive de l'État. Dans l'anarchie et le désordre, elles ont inauguré un nouveau mode de protestation sociale et d'interpellation des dirigeants. Puisant dans un habitus social de condamnation de la vulgate des dirigeants et malgré une diversité des lieux de leur expression et la multitude des acteurs qui les ont animées, ces émeutes se sont, comme par la magie d'une main invisible, synchronisées sans véritable chef d'orchestre et ont débouché sur l'anarchie, la dispersion et la criminalisation : vandalisme, pillage, extorsion, barricades et autres violences sur les personnes et les biens.

Ces revendications sociales collectives sans chef d'orchestre ont ainsi mis sur le devant de la scène moins des groupes organisés présentant des revendications politiques ou économiques cohérentes que des vandales. En tant que résultante d'une agrégation des frustrations individuelles s'exprimant en dehors de toute forme de médiation organisationnelle, ces émeutes ont mis en difficulté les autorités publiques dans leur rôle de maintien de l'ordre et de la sécurité des hommes et des biens. Face au caractère anarchique et quasi moyenâgeux des émeutes qui prenaient l'allure d'une violence de tous contre tous, le gouvernement privilégiera une seule grille de lecture, en avançant l'hypothèse de l'instrumentalisation des jeunes et des délinquants par des « forces politiques tapies dans l'ombre », des « apprentis sorciers » cherchant à capitaliser la colère populaire légitime à des fins de remise en cause du fonctionnement normal de la démocratie et des institutions républicaines.

### **Conclusion**

---

En somme, les émeutes de février 2008 ont révélé toute la profondeur de la crise de légitimité et de représentativité qui caractérise la société civile camerounaise. De par sa raison pragmatique et ses logiques néolibérales de fonctionnement, cette société civile ne saurait nourrir les résistances populaires et ordonner la diversité des revendications sociales. Ce faisant, elle ne peut servir de point

d'appui aux mouvements sociaux. Sans espace de rationalisation, ceux-ci n'échappent donc pas au désordre, à l'anarchie et à la répression. Le renversement de cette tendance nécessiterait, comme nous l'indiquions dans l'étude de 2007, de relever trois défis majeurs : le défi de la représentativité, le défi de la démocratisation et le défi de la transparence.

#### Bibliographie

- Abéga S. C. (1999), *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, Clé.
- Chouala Y. A. (2007), « Cameroon : Is its civil society "tainted" », in Polet F. (dir.), *The State of Resistance. Popular Struggles in the Global South*, London/New York, Zed Books, p. 135-138.
- Chouala Y. A. (2008), « Société civile et développement communautaire au Cameroun : éléments pour une appréciation critique », in Jacob M. C. & Richmind J. (dir.), *Community Development : Local and Global Challenges*, Genève, Labor et Fides.
- Ela J.-M. (1994), *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir, argent*, Paris, L'Harmattan.
- Mbembe A. (1999), *Du gouvernement privé indirect*, Dakar, CODESRIA.
- ONDH (1999), *25-29 février 2008 : Cameroun. Une répression à huis clos*, Rapport de l'Observatoire national des droits de l'homme, avec l'appui de l'ACCAT-Littoral et de l'ACCAT-France.